

Saint André Allas

Compte rendu du Conseil municipal du Lundi 9 septembre 2019

Présents : Patrick Salinié, Mylène Galmot, Carine Audit, Patricia Vinette, Solange Lamothe, Régine Brusquand, Jean - Pierre Gauthier, Albié Jean Jacques, Dominique Thibart, Joseph Marvaud, Françoise Bruscard, Philippe Depoix, JM Delpech, Nicolas Prévost.

Excusé : Patrick Manet

Secrétaire de séance : Mylène Galmot

Le conseil est assisté de : Tasset Cécile secrétaire de mairie.

1) Périscolaire 2019/2020

Après examen des tarifs des repas servis au restaurant scolaire pour l'année scolaire, et ce au regard de l'augmentation du prix des produits, les tarifs des repas subira une augmentation de 0,05 € à compter du premier janvier 2020, pour être porté à 2,30 €.

Le tarif de l'accueil périscolaire restant lui inchangé (1,60 € matin et soir ou 1 € par jour matin ou soir)

2) SMDE 24

Le rapport annuel concernant le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable est présenté, le CM prend acte de cette présentation.

3) SMDE 24 adoption du rapport

Ce rapport doit être présenté dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Quelques éléments à souligner :

- 424 abonnés
- 56 kms de réseau
- Rendement de 93 %
- Consommation moyenne par jour et par habitant : 175 L
- Taux microbiologique 100 %

4) Motion

Le projet de réorganisation, sans consultation préalable de la part du Ministère de l'action et des comptes publics, nous amène à interpeller le Ministère afin de prendre effectivement en compte les doléances exprimées par les élus sur le terrain.

5) Budget

Une décision modificative est adoptée concernant le budget de l'exercice 2019 et ce à hauteur de 3100 €.

6) DEVIS achat épareuse

Les différentes propositions pour l'achat d'une nouvelle épareuse sont examinées, sur les 4 devis, au regard des nécessités de la commune et des besoins de maintenance, la Sté SOVEMAS est retenue pour un montant de 27000 € ht.

7) Vente épareuse

Un acheteur s'étant proposé pour l'achat de l'épareuse que nous remplaçons, celle-ci sera vendue à hauteur de 4000 € TTC

8) CCSPN

Le compte administratif, le rapport d'activité 2018 de la CCSPN sont présentés ainsi que le rapport du Spanc, assainissement non collectif. Ces différents rapports ont été adoptés par le Conseil Communautaire du 15 avril 2019. Le CM prend acte de ces communications.

9) Enquêtes publiques

Le CM examine un ensemble d'éléments concernant des chemins à régulariser et donne son accord de principe sur les validations futures. Ces chemins sont situés dans les secteurs suivants : le Dau, Crabol, la Boyne, Graulerie, le Pith. Dans l'attente précisions techniques sur l'un de ces chemins, les décisions définitives seront soumises au vote du prochain conseil.

10) Repas des Aînés

Celui-ci se déroulera le samedi 14 décembre midi, afin d'apporter une attractivité supplémentaire, le groupe PARIS-LONDRES se produira pour un récital autour de chansons anciennes revisitées.